

## L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

ODILON BERGERON,

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,  
Séminaire de Chicoutimi,  
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de  
DELISLE & GRENON, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 14 Septembre 1901.

## M. l'abbé HUARD

Comme le public l'a déjà appris, le prêtre distingué dont nous venons de prononcer le nom vient de quitter le Séminaire de Chicoutimi pour aller résider à l'archevêché de Québec. Nous le savons, en faisant cette démarche, il a cédé à des considérations d'ordre supérieur que ses nombreux amis de la capitale du Canada français se plaisent depuis plusieurs années à faire valoir auprès de son patriotisme et de sa piété, et nous n'avons pas dessein de récriminer ici contre la décision qui lui a coûté autant qu'à nous-mêmes. Mais il nous sera bien permis de dire que notre cœur saigne, et que le vide considérable qui vient de se faire dans notre maison et au nid de l'Oiseau-Mouche attriste bien sensiblement ce commencement d'année scolaire.

M. l'abbé Huard, en effet, était ici depuis 1875. Il a, par conséquent, assisté presque à la fondation du Séminaire, et y a travaillé pendant 26 ans, soit comme auxiliaire, soit comme prêtre Directeur. Il a été professeur de Rhétorique, Préfet des Etudes, Directeur du Grand Séminaire et Supérieur. Il ne prenait pour ainsi dire pas de vacances, et à part les heures de récréation du midi et du soir, on le trouvait invariablement à sa chambre travaillant pour l'institution qu'il aimait tant.

Aux heures de récréation, le travailleur opiniâtre, l'homme de bureau sans pareil devenait le plus aimable boute-en-train qu'on puisse rêver, et répandait autour de lui les flots d'une joie intarissable. Il était donc impossible que le Séminaire de Chicoutimi ne ressentit pas vivement la perte qu'il vient de faire dans la personne de ce savant distingué, de cet écrivain délicat, de ce prêtre vertueux et d'un si heureux caractère.

L'OISEAU-MOUCHE, lui aussi, a bien raison d'être triste. Il vient de perdre, en effet, celui qui fut presque constamment son premier rédacteur. Qui lui donnera maintenant la note vive et spirituelle qu'on exige de lui ? Qui égayera ses lecteurs tout en leur faisant desserrer les cordons de leur bourse ? Qui soignera les détails de sa toilette et lustrera ses plumes ? Véritablement, notre petit journal subit là une bien grande épreuve, et il faut qu'il ait la vie dure pour y résister.

Que M. l'abbé Huard veuille bien accepter ici l'expression de la reconnaissance du Séminaire de Chicoutimi et de l'OISEAU-MOUCHE pour tout le bien qu'il leur a fait. Qu'il soit assuré que son souvenir vivra toujours parmi nous intimement uni à celui de Monseigneur Racine, et que nous compterons parmi nos jours les plus heureux ceux où il viendra nous visiter.

Nous lui souhaitons succès et bonheur dans sa nouvelle position, où nous le suivrons des yeux et du cœur. Que Dieu lui accorde une santé parfaite, afin qu'il puisse de longues années encore travailler pour l'Eglise et pour la patrie ! Qu'il continue à être l'honneur de notre littérature et de notre science par la pureté de son style et l'opiniâtreté de son travail !. Que sa bonne humeur reste toujours inaltérable, et surtout, j'y insiste, qu'il vienne de temps en temps nous voir.

DERFLA.

## LE BACCALAUREAT

En juin dernier, j'annonçais ici que le Congrès décennal de l'Université était sur le point de se tenir. Ce congrès a eu lieu en même temps que la correction générale des épreuves du

baccalauréat et a duré près d'une semaine. Une soixantaine de représentants des divers collèges affiliés étaient présents. Le jour on s'atablait pour corriger et le soir on se réunissait en séance.

Des réformes importantes ont été opérées. En premier lieu, on a voté l'uniformité de correction du baccalauréat. On sait qu'auparavant cette correction se faisait dans les collèges d'après le tarif et les règlements universitaires. A tort ou à raison, il y avait, en dehors du corps enseignant, des criaileries et des récriminations. La correction des mêmes devoirs, étant faite par des comités différents, manquait forcément d'uniformité, et, par là même, d'équité ; trop bons pour nos élèves, nous étions terriblement tentés de les favoriser ; il y avait trop de bacheliers, les corps professionnels n'en pouvaient mais ; et patati, et patata. De très respectables médecins, de non moins respectables notaires et avocats, très émus, sommaient l'Université de modifier cet état de choses, sinon, des mesures efficaces étaient déjà prises pour faire abolir la loi dite des B. A. Désireux de faire droit à ces réclamations, voulant surtout sauver le bill des bacheliers, nous avons, comme on nous en pressait, fait quelque chose. Nous avons résolu à l'unanimité que la correction des devoirs se ferait chaque année à l'Université de la manière suivante. Le Recteur demandera à l'avance à chaque supérieur de collège de lui envoyer un ou deux correcteurs pour telle ou telle matière, de manière à réunir ainsi une trentaine de correcteurs, qui se répartiront en neuf ou dix comités, un pour chaque matière. Et comme ce n'est pas une petite affaire, je vous prie de le croire, que de corriger, par exemple, 250 épreuves de philosophie ou 350 compositions françaises, ces messieurs trouveront probablement très juste que l'on exige dorénavant de la part de chaque candidat au baccalauréat une rétribution d'une couple de dollars, laquelle servira et à rémunérer les correcteurs et à défrayer les dépenses de l'Université.

Il arrive parfois malheureusement qu'un candidat échoue dans l'une ou l'autre matière, ou qu'il ne lui manque qu'un point ou deux pour obtenir son grade. L'Université, qui est une bonne mère, permet à ce candidat, soit pour réparer son échec, soit pour lever l'obstacle, de reprendre la matière la plus faible de son examen. Ces reprises seront aussi, à partir de l'année